

# Le Parc Naturel Urbain des Piedalloues

## Zone à Défendre



### Lettre ouverte au Maire,

Monsieur Le Maire

Votre courrier du 4 décembre 2020 en réponse à la pétition concernant le parc naturel des Piedalloues confirme votre volonté d'implanter sur cette zone le Conservatoire national de Presse de la BNF. Vous indiquez que cette construction occuperait 2,5 ha sur les 10 ha existants.

Le Conseil départemental, dans la foulée, indique son intention de construire un bâtiment pour abriter ses archives sur la même zone. Cela concernerait sans doute encore 2 ha. Ce serait donc près de la moitié du parc urbain qui disparaîtrait. Il est probable qu'à terme toute la zone serait urbanisée.

### **Nous ne sommes pas d'accord !**

Cette zone est essentielle pour la conservation de la faune et de la flore. Elle est essentielle pour les habitants du quartier et plus largement pour les tous les Auxerrois. Des alternatives existent pour la construction de bâtiments : la zone d'Aux'R Parc, la zone du SERNAM (la BNF acheminera ses archives par le train).

Nous sommes déterminés à défendre le parc naturel des Piedalloues. **Avec les habitants, avec les associations de défense de l'environnement**, le 16 janvier prochain, lors de notre manifestation, nous déclarerons le parc naturel des Piedalloues, **Zone à Défendre (ZAD)**.

Florence Loury, Denis Roycourt élus d'Auxerre Ecologie,  
avec le soutien de l'association ADENY, EELV89, Annie Vigreux et Alain Fayet habitants du quartier

**Nous invitons les auxerrois à se mobiliser**

**SAMEDI 16 JANVIER à 14h30 sur le terrain des Piedalloues**

**Pour dire NON A LA DESTRUCTION  
du PARC NATUREL URBAIN des PIEDALLOUES**